

1 + (2) 718

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET : Vente aux enchères publiques de véhicules réformés

P.J. : - 1 projet de délibération,
- 1 liste de véhicules réformés

Conformément à l'ambition 8 de performance de son administration, l'exécutif municipal a décidé de répondre à l'enjeu de préservation de sa capacité d'action notamment par une stratégie globale d'optimisation de son parc roulant.

Dans ce cadre, l'exécutif municipal a décidé d'organiser, comme l'an dernier, deux ventes aux enchères pour permettre de réduire les impacts liés notamment à l'immobilisation de véhicules qui ne seraient plus utilisés en raison du plan de renouvellement 2017/2018 et des ajustements liés à l'évaluation du dispositif de mise en pool des véhicules sur trois sites municipaux.

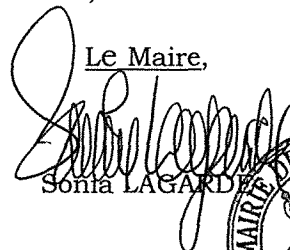
Ces véhicules pourraient ainsi être proposés à une première vente aux enchères publiques dont l'organisation et le déroulement seraient coordonnés par un commissaire-priseur, nommé provisoirement suite au décès de Maître POTEL par arrêté n° 2018-1735/GNC du 24 juillet 2018.

Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser la vente aux enchères publiques de ces véhicules réformés et de charger Maître Christian BURIGNAT de la bonne tenue de ces enchères.

Tel est l'objet du projet de délibération ci-joint que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

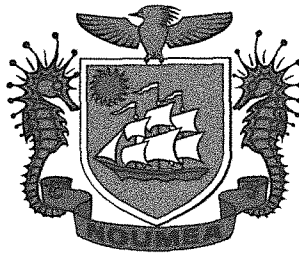
Nouméa, le 22 août 2018

Le Maire,



Sonia LAGARDE





VILLE DE NOUMEA

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

718

P. (N)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le mardi 11 septembre à 18 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCACTION 05.09.2018	Mme	Sonia LAGARDE	Mme	Janine BAJON
	M.	Jean-Pierre DELRIEU	Mme	Karine DESTOURS
	Mme	Kareen CORNAILLE	Mme	Christine BELLET
	M.	Marc MANSEL	M.	Henri OUILLEMON
	Mme	Chantal BOUYE	M.	Christophe DELESSERT
	Mme	Diane BUI-DUYET	Mme	Charlène SOERIP
	Mme	Françoise SUVE	Mme	Liliane CONDOUMY
	Mme	Anne-Christine CHIMENTI	M.	Jean-Claude BRIAULT
	M.	Marc ZEISEL	Mme	Félicia BALLANGER
	M.	Tristan DERYCKE	Mme	Marie-Jo BARBIER-PONTONI
DATE D'AFFICHAGE 05.09.2018	Mme	Martine LAGNEAU	Mme	Dominique KORFANTY
	Mme	Tuilogona O'CONNOR	M.	Angélo PITO
	M.	Pierre FAIRBANK	Mme	Dina REY
	Mme	Valérie LAROQUE	M.	Hnadriane HNADRIANE
	M.	Mathieu OUANEMA		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	:	53	M.	Daniel LEROUX	M.	Patrick SENS
			Mme	Françoise SUVE	Mme	Jinezi Annie QAEZE
Nombre de présents	:	29	M.	Dominique SIMONET	M.	Marc DESCHAMPS
			Mme	Patricia VAN RYSWYCK	M.	André WAMO
Nombre de votants (14 procurations)	:	43	M.	Nicolas VIGNOLES	M.	Gaël YANNO
			Mme	Marie-Noëlle LOPEZ	Mme	Isabelle LAFLEUR
			M.	Alexandre MACHFUL	Mme	Isabelle CHAMPMOREAU
			Mme	Sabine KAGY	Mme	Sonia BACKES
			M.	Christophe OBLED	M.	Philippe BLAISE
			M.	Kalisito MUSUMUSU	M.	Jonas TAOFIFENUA
			Mme	Germaine NEWEDOU	M.	Charles ERIC
			M.	Christophe CHEVILLON	Mme	Mireille LEVY
			Mme	Laurène CASSAGNE		

Madame Diane BUI-DUYET a été élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2018/718
autorisant la vente aux enchères publiques de véhicules réformés

Le conseil municipal de la Ville de Nouméa, réuni en séance publique le **11 SEP. 2018**

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'arrêté n° 2018-1735/GNC du 24 juillet 2018 nommant Maître Christian BURIGNAT, huissier de justice, en qualité de commissaire-priseur chargé de l'administration provisoire de l'office de feu Maître Laurence POTEL, publié au Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie le 2 août 2018,

VU la note explicative de synthèse n° 2018/195 du 22 août 2018,

La Commission conjointe de l'Administration Générale/ du Budget et des Finances entendue en séance du 29 août 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Est autorisée la vente aux enchères publiques de véhicules réformés recensés sur la liste ci-annexée.

ARTICLE 2 /

Maître Christian BURIGNAT, huissier de justice et nommé en qualité de commissaire-priseur chargé de l'administration provisoire de l'office de feu Maître Laurence POTEL, est chargé de la bonne tenue des enchères.

ARTICLE 3 /

La recette est imputable au budget de la Ville.

ARTICLE 4 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

ARTICLE 5 /

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud, publiée par voie d'affichage et notifiée à Maitre Christian BURIGNAT.

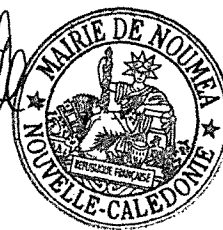
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 11 SEP. 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

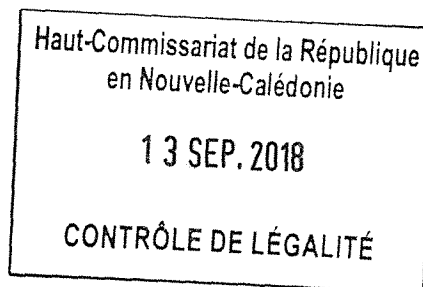
NOUMEA, LE 12 SEP. 2018

Le Maire,

Sonia Lagarde
Sonia LAGARDE

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	- 1
D.F. (dont T.P.S.)	- 2
POLE AMENAGEMENT	- 1
D.A.J.M. (S.M.G.)	- 1
MAITRE C. BURIGNAT	- 1
AFFICHAGE	- 1



Le Maire certifie que par le présent acte
ayant été transmis le 13 SEP. 2018
au Commissaire Délégué
et notifié le 14 SEP. 2018
et ~~publié~~ publié le 13 SEP. 2018
est exécutoire de plein droit:



Pour le Maire et par délégation,

Anne-Christine Chimenti
Anne-Christine CHIMENTI
9^e adjointe au Maire
chargée des finances

Liste des véhicules proposés à la vente aux enchères.

Marque	Genre	Immatriculation	Date de mise en service
Chevrolet	VP	327 671 NC	24/08/2010
PEUGEOT	VP	302 980 NC	23/09/2008
PEUGEOT	VP	300 365 NC	25/07/2008
PEUGEOT	VP	288 309 NC	30/08/2007
PEUGEOT	VP	288 302 NC	30/08/2007
CITROEN	VP	268 616 NC	24/02/2006
GILERA	MTL	167 AG	18/09/2003
E.V.T.	CYL	498 AI	23/05/2007
RENAULT	CTTE	277 953 NC	28/11/2006
RENAULT	VP	257 022 NC	22/02/2005
RENAULT	CTTE	255 407 NC	29/12/2004
RENAULT	CTTE	255 214 NC	23/12/2004
RENAULT	VP	254 650 NC	29/11/2004
CITROEN	CTTE	310 061 NC	23/04/2009
CITROEN	CTTE	292 946 NC	04/01/2008
CITROEN	CTTE	248 421 NC	29/04/2004
PEUGEOT	VP	282 000 NC	22/03/2007

Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie

13 SEP. 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ